

FICHE DE DONNEES DE SECURITE selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 1

Edition révisée n° : 4

Date : 30/8/2010

Parasilico VP

Remplace la fiche : 23/5/2008

www.lisam.com

Producteur

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem Belgique-Belgie
Tel. +32 56 62 70 51
info@dl-chem.com
En cas d'urgence : + 32 70 245 245

Distributeur responsable

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem Belgique-Belgie
Tel. +32 56 62 70 51
info@dl-chem.com
En cas d'urgence : + 32 70 245 245

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Pâte
Identification de la société : Voir distributeur.
Nom commercial : Parasilico VP
Usage : Industriel.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant : Contact avec les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Vinyltriméthoxysilane</u>	: < 5 %	2768-02-7 / ----- / -----	Xn	10-20
<u>3-aminopropyltriéthoxysilane</u>	: < 2 %	919-30-2 / 213-048-4 / 612-108-00-0	C	22-34
<u>Méthanol</u>	: < 0,2 %	67-56-1 / 200-659-6 / 603-001-00-X	F T	11-23/24/25-39/ 23/24/25
<u>Diocetylinoxide</u>	: < 0,2 %	870-08-6 / ----- / -----	Xn	48/22-53

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Rincer la bouche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Non combustible.
Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Equipement de protection respiratoire approprié.
Méthodes de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

DL CHEMICALS

Roterijstraat 201-203 B-8793 Waregem Belgique-Belgie
Tel. +32 56 62 70 51
info@dl-chem.com

En cas d'urgence : + 32 70 245 245

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
selon 1907/2006/CE, article 31**

Page : 2

Edition révisée n° : 4

Date : 30/8/2010

Parasilico VP

Remplace la fiche : 23/5/2008

www.lisam.com

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
- Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
 - Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
 - Protection des yeux : Lunettes.
 - Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C : Pâte
- Odeur : Caractéristique.
- Solubilité dans l'eau : Négligeable.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information générale : Non classifié.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Aucun(e).
- Phrase(s) R : Aucun(e).
- Phrase(s) S : Aucun(e).

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
selon 1907/2006/CE, article 31**

Page : 3

Edition révisée n° : 4

Date : 30/8/2010

Parasilico VP

Remplace la fiche : 23/5/2008

www.lisam.com

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des Phrases R du § 3 : R10 : Inflammable.
R11 : Facilement inflammable.
R20 : Nocif par inhalation.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R39/23/24/25 : Toxique : dangers d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R48/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à l'ordonnance 1907/2006 de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document